



CAPACITÉ

La salle peut accueillir 20 personnes. Elle est équipée d'un four, cuisinière, lave-vaisselle, frigo et couverts pour 20 personnes

ASSURANCE

Pour toute réservation de salle et de matériel, le locataire responsable doit transmettre une copie de sa police d'assurance responsabilité civile. Le contrat de location comprend également une déclaration d'engagement signée par l'utilisateur responsable. Par sa signature, le locataire s'engage à restituer la salle rangée, avec le matériel complet et propre. Un sac poubelle taxé officiel est mis à disposition.

TARIF DE LOCATION

Prix de location

CHF 100.00

ÉLIMINATION DES DÉCHETS



Les déchets (ordures ménagères dans des sacs taxés officiels, PET, verres et papier) peuvent être déposés dans les moloks sur la place de parc de l'église.

Pour tout renseignement complémentaire, l'administration générale - service des réservations se tient volontiers à votre disposition (☎ 021 564 02 25)